



CHEYRES - CHÂBLES

info

JUIN 2024

LE MOT DU SYNDIC

Chèr(e)s habitant(e)s de Cheyres-Châbles,

Le printemps tire doucement à sa fin, laissant place à l'arrivée tant attendue de l'été. Les jours s'allongent, les températures montent et l'atmosphère se charge d'une énergie estivale. C'est le moment où la nature s'épanouit pleinement, où les fleurs éclosent et où les arbres verdoyants

offrent leur ombrage bienvenu. Préparez-vous à accueillir les journées ensoleillées, les soirées douces et les aventures estivales qui nous attendent.

Avant de plonger dans les pages riches en informations de ce numéro d'été du Cheyres-Châbles Infos, il me paraît primordial de remercier toutes les personnes dévouées qui contribuent activement au bien-être de notre communauté et de souligner un élément essentiel qui nourrit notre démocratie : l'engagement de milice.

Derrière les diverses façades de nos idéaux se trouvent des hommes et des femmes, comme vous, qui ont choisi à un moment donné de s'impliquer dans la vie citoyenne, que ce soit au sein du Conseil communal ou du Conseil

général. De nombreuses motivations animent cet engagement : la curiosité, l'attrait pour la chose publique, l'attachement à sa région, une tradition familiale, l'expression de valeurs, le goût du risque, l'attrait du pouvoir, le désir de changement... Peu importe la motivation, faire face au verdict populaire, peut être parfois décourageant, mais cet engagement reste tout de même une expérience riche, pleine d'incertitudes, d'espoirs et de sentiments complexes, souvent difficiles à saisir. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'engagent avec force et authenticité pour participer à l'expression de notre démocratie. Je n'oublierai pas d'exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes, sociétés culturelles, sportives, associations de propriétaires ou groupement de tout ordre qui s'investissent avec détermination pour soutenir et faire avancer notre commune et procurer le bien-être à une population qui le mérite. Nul doute que dans le contexte de l'engagement de milice, la devise suisse « Un pour tous, tous pour un » a tout son sens. Elle exprime clairement l'idée que la force collective est plus grande que la somme des forces individuelles, et que la coopération et le soutien mutuel sont essentiels pour atteindre un objectif commun.

J'exprime mes sincères remerciements à tout le personnel communal. Leur engagement inlassable tout au long de l'année, leur énergie, leur expertise et leur dévouement sont les piliers sur lesquels repose notre prospérité collective.

Plongeons maintenant dans les activités diverses et passionnantes du Conseil communal.

Il me paraît intéressant de vous communiquer l'investissement fourni par les membres de votre exécutif. Au cours des douze derniers mois, le Conseil communal a participé à 47 séances délibératoires. A cela s'ajoutent les multiples séances internes et externes, commissions de toutes sortes, comités et assemblées d'associations, rendez-vous de travail et visions locales avec nos partenaires, et j'en passe. A eux seuls, les sept conseillers communaux comptabilisent une somme totale de 2'917 heures de travail pour une population de 2'472 habitants.

Sans dévoiler le secret des délibérations, je peux vous préciser que les décisions sont toujours le résultat d'échanges nourris, de consensus et ce dans le respect des idées de chacun. Je voudrais donc remercier ici mes collègues pour leur investissement constant en faveur de notre population. Il me plaît également

à souligner la qualité des relations avec le Conseil général que je remercie vivement pour la collaboration très constructive dans un excellent climat de confiance. Sachez que le Conseil général est informé annuellement sur le déroulement des actions du Conseil communal au moyen d'une présentation synthétisée de plus de 70 pages, ceci en plus des informations données lors des quatre séances plénières annuelles et des réponses à des demandes isolées.

Comme chaque année à cette période, il est temps d'examiner les résultats financiers de l'année précédente. Les comptes de l'année 2023 seront présentés lors de la séance plénière du Conseil général qui se tiendra le 27 mai 2024.

Le bilan financier de l'année écoulée montre un bénéfice de CHF 3'669'476 au niveau du compte de résultats. Les charges liées (non compressibles) en représentent plus de 49%, les charges en personnel 16%, les biens, services et marchandises 21% ; le solde étant des charges financières. La différence avec le budget provient principalement des impôts spéciaux (+ CHF 341'842), des prestations en capital (+ CHF 178'051) et surtout par une réévaluation du patrimoine financier (+ CHF 3'047'855). Le montant des charges s'élève à CHF 13'194'678 alors que les produits se montent à CHF 16'864'154.

Portons maintenant un regard sur le futur et évoquons les perspectives pour l'année 2024, déjà bien entamée.

Le Conseil communal a la lucidité de croire en ses projets et l'honnêteté de s'investir pleinement au service de tous les habitants, dans l'objectif d'une haute qualité de vie.

Dans le cadre d'une gestion proactive des projets et des investissements, le Conseil communal a toujours privilégié la vision à moyen et long terme qu'il a développée en début de législature. La requalification des espaces des centres de nos villages, la mise en valeur des bâtiments, la gestion de la mobilité, la rénovation d'infrastructures publiques sont autant de défis qui mobiliseront encore le Conseil communal pour le reste de l'année à venir et les suivantes. Les questions relatives au stationnement connaîtront une évolution significative, tout en terminant une multitude de projets déjà en cours.

Il s'agit de la mise en place du nouveau concept des parkings sur tout le territoire communal. Le station-

nement deviendra payant sur les parkings communaux situés en dessous de la gare, à l'exception des habitants de nos villages qui bénéficieront de la gratuité. Il n'y aura aucune action à entreprendre de la part des villageois pour obtenir cette gratuité, elle est automatique. L'autorisation de parcage est vérifiée grâce à une application utilisée lors des contrôles liée directement avec l'Office de la circulation et de la navigation à Fribourg. Vous parquez et le tour est joué ! Pour les autres utilisateurs soumis à la taxe, les horodateurs sont déjà en place et fonctionneront durant la période estivale (mai à septembre). Nous espérons une mise en œuvre dans le courant de l'été. Celle-ci est toutefois subordonnée à l'approbation de notre règlement des parkings qui est à l'examen dans les services de l'Etat à Fribourg. Les autres places de parcs situées à Cheyres et à Châbles ne seront pas soumises à une tarification mais à une limitation du stationnement afin d'éviter les véhicules ventouses. Le stationnement sera ainsi limité à de courtes et moyennes durées sur les emplacements.

2024 sera l'année synonyme d'importants travaux de rénovation des installations portuaires. Les crédits correspondants relatifs à la réfection des infrastructures électromécaniques du grand port et à l'achat d'une faucardeuse ont été accordés par le Conseil général. Dans le même ordre, après une opération de curage, une étude de rénovation des deux petits ports est en cours. Avec l'appui d'un bureau spécialisé, la commission spécifique dédiée à ce projet a terminé ses réflexions et le dossier d'examen préalable est sous toit. Le projet consiste principalement à la réfection de tous les pontons avec un renforcement des berges, tout en conservant le nombre de places existantes et autorisées dans le cadre des concessions accordées par l'Etat de Fribourg.

Dans la zone des roselières, le passage très apprécié et fréquenté avec ses passerelles en bois a subi d'importants dégâts lors de la crue du lac en juillet 2021. Malgré une remise en état, de nouveaux dégâts sont survenus lors des intempéries de décembre 2023, rendant le tronçon totalement impraticable. Le Conseil communal a fait procéder à l'analyse de ce cheminement et de ses infrastructures par un bureau spécialisé. Les résultats ont montré une érosion importante des rives, une dégradation, des affaissements, voire une destruction totale de la passerelle à plusieurs endroits. Celui-ci a déjà examiné des variantes constructives possibles avec un premier chiffrage qui peut atteindre le demi-million de francs selon la variante en sachant que le cheminement endommagé mesure 455 mètres, répartis sur 3 secteurs. Malgré toute bonne volonté, il n'est pas envisageable de remettre en état ce cheminement pour l'été à venir. Un choix de variante devra être fait, un crédit demandé à notre législatif et surtout nous devons nous affranchir des procédures administratives difficiles et délicates, étant entendu que le projet se trouve dans une zone protégée d'intérêt national, la Grande Cariçaie.

L'assainissement de l'éclairage public débutera également. Nous avons constaté que le 60 % des points lumineux sur l'ensemble de notre territoire est encore de type « lampe à décharge », un modèle qui consomme beaucoup d'énergie. Dans le cadre de l'assainissement, ces lampes seront remplacées par des lampes de dernière génération LED plus économiques. Le pilotage par zone avec coupe nocturne, comme déjà pratiquée à Châbles, sera généralisé, sur l'ensemble du territoire communal.

Au niveau administratif, notre site internet en place depuis la fusion des communes en 2017, ne



LE MOT DU SYNDIC

répond plus aux exigences de sécurité ni au mode de lecture pour smartphones et tablettes dites « responsives ». De plus, les derniers événements survenus à l'hiver 2023 ont démontré que les canaux de transmission d'informations actuels ne suffisaient plus et qu'ils devaient être complétés par d'autres. En conséquence, le site internet va subir une refonte complète (design, contenus, ...) avec la mise en place de nouveaux canaux de communication tels que la transmission par sms et courrier électronique, le guichet en ligne et la mise en place d'une application compatible « Android » et « IOS ». Il s'agira ici d'une importante amélioration et d'un confort accru pour nos utilisateurs.

La révision partielle de la loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire a introduit le régime de compensation des avantages et inconvénients découlant des mesures d'aménagement. Cela consiste dans le prélèvement d'une taxe, appelée «taxe sur la plus-value». En clair cela signifie que tout propriétaire qui bénéficiera dorénavant d'une mesure d'aménagement (une mise en zone d'un terrain qui crée un avantage particulier pour lui, par exemple) devra s'acquitter d'une taxe cantonale. Cette taxe perçue par le service cantonal des contributions sera versée dans un fonds qui permettra notamment, aux communes dotées d'un règlement idoine, de prélever des fonds pouvant servir à indemniser des propriétaires pour cause d'expropriation matérielle, c'est-à-dire pour indemniser un propriétaire pour lequel un terrain serait dézonné. Notre commune est maintenant dotée d'un tel outil administratif.

Soucieux de vous offrir des services de qualité, un sondage relatif à la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire communal a été transmis à tous les ménages. Nous encourageons la population à y répondre afin que nous puissions connaître vos besoins. D'autant plus que la participation vous permettra peut-être d'être exonéré de la taxe de déchetterie pour une année.

Notre commune s'agrandit chaque année. Avec sa plage paradisiaque, ses ports, son environnement naturel préservé et ses vues panoramiques, nos villages attirent une population qui a envie de s'y installer. Les familles s'y sentent bien. Mais le contingent des élèves augmente aussi. Pour y remédier la commune a entrepris des démarches afin d'ouvrir une nouvelle salle de classe. Avec des effectifs scolaires qui fluctuent régulièrement, l'opération est à chaque fois délicate, mais une solution a été trouvée à Cheyres pour la rentrée 2024.

Un premier projet lancé en 2010 a permis de rénover l'enveloppe de la Grande salle de Cheyres. C'est durant cette étape que la cuisine actuelle et la salle de l'Étourneau ont vu le jour. Dans ce bâtiment d'autres projets ont abouti comme le remplacement de l'installation de production de chaleur, la rénovation des sous-sol (WC, vestiaires, ventilation) ainsi que le réaménagement des bureaux de l'administration. Il s'agit maintenant de lancer la dernière phase de rénovation et de s'attaquer au plafond de la bâtisse ainsi qu'à des mises en conformité de différentes natures. Un crédit d'étude sera sollicité auprès du Conseil général afin

de terminer la campagne de rénovation menée sur cet objet.

Depuis la fusion en 2017, le Conseil communal a porté de nombreuses réflexions sur le réaménagement des espaces publics et ses infrastructures, notamment en organisant une démarche participative avec la population et le Conseil général. Il est heureux de constater que de nombreuses mesures évoquées lors de ses réflexions font partie du programme de législation 2021-2026. Il s'agit maintenant de les concrétiser. A ce titre, un MEP (mandat d'étude parallèle) a été lancé. Il s'agit d'une mise en concurrence permettant d'inviter des bureaux d'architectes et d'urbanismes pluridisciplinaires à élaborer des solutions spatiales et urbanistiques pour nos deux centres de village, sur la base d'un cahier des charges. Un mandat d'étude parallèle n'est pas contraignant pour la commune. Les projets seront évalués par un collège d'experts défini par la commune. Il se compose des membres professionnels suivants : M. Alexandre Clerc, architecte et président du groupe d'experts ; M. Maxime Monnier (Bureau MAP-Paysage) ou Mme Vanessa Réchautier (L'atelier du Paysage), architectes ; M. Micaël Tille, spécialiste en mobilité ; Mme Sandrine Rossel, architecte à Cheyres. Les membres non professionnels sont : M. Fabien Monney, syndic ; M. Stéphane Rey, conseiller communal responsable de l'aménagement du territoire ; M. Christian Cornioley, conseiller communal responsable des infrastructures et des routes ; MM. Jean-Christophe Sauterel et Michael Carrard, conseillers généraux et membres de la commission d'aménagement du territoire ainsi que M. Christian

Morel, collaborateur technique communal. Fort de cette constitution, les bureaux peuvent maintenant se mettre au travail.

Je vous invite maintenant à parcourir ce numéro en espérant que vous aurez plaisir à y découvrir nos différentes publications et à vous projeter comme nous vers l'avenir prometteur qui nous attend.

Je m'associe à mes collègues du Conseil communal pour vous souhaiter cher(e)s habitant(e)s ainsi qu'à vos familles, un bel été ensoleillé rempli de moments de joie, de détente et de plaisirs partagés. Que les journées ensoleillées soient l'occasion de créer de nouveaux souvenirs mémorables, que les soirées douces nous invitent à profiter de la compagnie de nos proches, et que les activités estivales nous offrent des instants de bonheur et de découverte.

Votre syndic
Fabien Monney



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères Citoyennes et chers Citoyens de Cheyres-Châbles,

Je vous transmets les cordiales salutations du Conseil général (CG).

Lors de la séance du 11 mars 2024, j'ai eu le plaisir d'être élu président par mes collègues et je me réjouis beaucoup de reprendre le flambeau. Cette année est axée sur l'échange aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du district. Ainsi, les membres du CG auront l'occasion de participer à un échange avec la Préfecture du district du Lac, une région qui vit également l'intercantonalité. À l'échelle du district, la Préfecture de la Broye, en collaboration avec l'Association des communes de la Broye, organisera la 1ère journée des communes du district de la Broye fribourgeoise. Près de 350 personnes, dont notamment les membres du CG de Cheyres-Châbles, seront invitées à participer à deux tables rondes sur le développement économique de la Broye et les structures régionales d'avenir pour la Broye.

Depuis la parution du dernier Cheyres-Châbles INFO, nous avons siégé à deux reprises. Plusieurs règlements, crédits d'engagement ainsi que le budget 2024 ont notamment été votés. Ces crédits démontrent l'importance d'une vision claire et d'une stratégie forte pour faire face au constant besoin d'entretien et d'évolution de la Commune. Pour des informations complémentaires concernant les affaires susmentionnées, je vous invite à consulter les procès-verbaux de nos séances que vous trouverez sur le site internet de la Commune sous l'onglet « pilier public » ou à aborder directement les membres du CG.

Finalement, je tiens à féliciter et remercier les nombreuses personnes qui par leur engagement œuvrent pour le fonctionnement de Cheyres-Châbles. Parallèlement, j'encourage tout(e) habitant(e) de la Commune à s'engager pour notre magnifique Commune. Les possibilités sont vastes : rejoignez une ou plusieurs des sociétés locales (vous trouverez une liste sur le site internet de la Commune), participez en tant

que bénévole aux manifestations, renseignez-vous sur le recrutement des sapeurs-pompiers, assistez aux séances publiques du CG, etc. Cheyres-Châbles vous offre une multitude de possibilités et je suis persuadé que vous y trouverez l'activité idéale. Notre Commune vit grâce à ses habitant(e)s !

Je vous souhaite, chères Citoyennes, chers Citoyens, un très bel été et me réjouis de vous rencontrer lors d'un prochain événement communal.

Patrick Castioni
Président du Conseil général



CONSEIL COMMUNAL

LISTE DES CONSEILLERS COMMUNAUX ET LEURS DICASTÈRES



Monney Fabien
Syndic

Administration générale,
Ordre public, Service du
feu, Corporation forestière



Rapo Philippe
Vice-syndic

Finances, Ports et
Grande-Cariçaie, Outils
de communication,
Cheyres-Châbles Info



Delley Stéphane

Service des parcs et
chemins/voirie, Déchet-
terie, Correction des cours
d'eau, Sites pollués, Cime-
tières, Transports publics,
Agriculture Vignobles et
Forêts



Cornioley Christian

Routes, Eclairage public,
Approvisionnement en
eau, Epuration des eaux,
Réseaux souterrains



Hayoz Mary-Ann

Crèche, Petite enfance,
Ecoles, Accueil extra-sco-
laire, Formation profes-
sionnelle



Pochon Bernard

Santé, Social, Tourisme,
Manifestations, Sociétés
locales



Rey Stéphane

Bâtiments communaux,
Aménagement du
territoire et Police des
constructions

L'intégralité des Autorités est disponible sur le site de
la commune www.cheyres-chables.ch

Sous l'onglet Accueil > Autorités > Conseil communal

CONSEIL GÉNÉRAL

DERNIÈRES DÉCISIONS

Quelques décisions importantes prises lors des dernières séances du CG :

- Approbation du budget 2024
- Octroi d'un crédit d'engagement pour la réfection du chemin Pré-de-la-Vigne
- Octroi d'un crédit d'engagement pour la réfection du chemin Roche-Burnin
- Octroi d'un crédit d'engagement pour le soutien du projet de remplacement du système Polytronic
- Approbation du règlement du fond de rénovation des immobilisations corporelles du patrimoine financier
- Approbation du règlement communal sur le stationnement des véhicules et l'hivernage des bateaux
- Octroi d'un crédit d'engagement pour l'assainissement de l'éclairage public
- Octroi d'un crédit d'engagement pour la réfection des infrastructures électromécaniques du grand port de Cheyres
- Octroi d'un crédit d'engagement pour l'achat d'une faucardeuse pour l'entretien des ports
- Approbation du règlement sur la plus-value

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil général est disponible au bureau communal ou sur le site de la commune www.cheyres-chables.ch



VOICI LES PROCHAINES DATES À RETENIR :

Lundi 27 mai 2024 à la grande salle de Cheyres

Lundi 23 septembre 2024 à la grande salle de Châbles

Lundi 2 décembre 2024 à la grande salle de Cheyres

Lundi 11 mars 2025 à la grande salle de Châbles

Information à conserver précieusement !

Pour rappel, le tractanda ne fait plus l'objet d'une distribution sous la forme d'un tout-ménage. Il est affiché au pilier public, publié sur le site internet ainsi que dans le Feuille officielle.

Tous les documents liés au Conseil général demeurent disponibles au bureau communal ou sur le site de la commune www.cheyres-chables.ch



Sous l'onglet Accueil > Pilier public > Assemblée – Procès-verbaux séances de CG

BRÈVES DE CONSEIL

L'AES A FÊTÉ SES 10 ANS !

L'accueil extrascolaire, qui a ouvert ses portes en 2013, a joué un rôle essentiel dans la vie de nombreuses familles, offrant un soutien précieux aux parents et un environnement enrichissant aux enfants.

Depuis son ouverture, l'accueil extrascolaire s'est adapté pour répondre aux besoins des enfants. Avec seulement 27 enfants inscrits au départ, l'accueil a réussi à attirer les parents de plus de 100 élèves aujourd'hui passant ainsi à une capacité de 12 à 72 enfants pour la période de midi.

Des programmes variés ont été mis en place visant à encourager la créativité, le développement personnel et social des enfants selon leur âge. Ces dix années ont également été marquées par le dévouement du personnel, composé maintenant de 6 employés, dont 1 responsable, 4 intervenantes et 1 auxiliaire qui ont contribué à créer un environnement bienveillant et stimulant pour chaque enfant. Leur travail a permis de tisser des liens forts avec les enfants, favorisant ainsi leur confiance en eux et leur épanouissement personnel.

Que les prochaines années soient aussi enrichissantes et porteuses de succès que celles qui viennent de s'écouler.

FERMETURE ESTIVALE



L'administration communale sera
fermée du 5 au 15 juillet 2024

Merci de votre compréhension

BRÈVES DE CONSEIL

PERSONNEL COMMUNAL

L'ADMINISTRATION SE PRÉSENTE

A l'administration communale, une équipe de 7 personnes est là pour vous accueillir et vous assister dans vos différentes démarches. Cela inclut 5 équivalents plein temps (EPT) ainsi qu'une apprentie.

Le service du contrôle des habitants gère un flux de plus de 400 arrivées, départs ou changements d'adresse par an. En outre, vous pouvez vous adresser à ce service pour l'achat de cartes CFF ou, nouveauté de cette saison, des cartes journalières de la LNM. Il est également responsable de l'établissement des cartes d'identité et de la gestion des locations de salle.

Parmi les tâches moins visibles mais tout aussi importantes de ce service, on compte le contrôle de la validité des signatures pour les référendums et initiatives, la tenue du registre électoral, la gestion des votations et des élections, ainsi que la gestion du registre des bâtiments et des logements.

Le service de l'enfance s'occupe de la partie administrative de la crèche et l'AES, qui inclut notamment les inscriptions, la gestion des présences ainsi que la facturation. Il assure également le secrétariat des écoles.



Quant au service des constructions, il est chargé du contrôle technique et du suivi administratif des dossiers de construction. De plus, il gère l'ensemble des travaux sur le domaine public communal.

Le service administratif de l'environnement est là pour toutes les thématiques liées à l'eau, au cimetière, aux routes ou à la déchetterie.

D'autre part, le service des finances est chargé du suivi des paiements créanciers et débiteurs, ainsi que de l'établissement des budgets et comptes communaux. Il gère également les ressources humaines au niveau communal.

Pour terminer, la secrétaire communale gère toutes les séances et tâches liées au Conseil communal et général. Elle interagit avec tous les services internes pour une cohésion maximale et la bonne marche de l'administration.

MERCI FATIMA !



Efficace, méticuleuse, souriante et discrète, Fatima Sulzmann a été depuis 15 ans la bonne fée du bâtiment communal de Châbles. Entretien des salles de classe, de la cafeteria, de la salle où se succèdent aussi bien les sociétés locales que les hôtes occasionnels. Sans oublier les locaux de la crèche devenus plus récemment une salle de classe supplémentaire. « Quand on me demande si j'ai des enfants, je réponds que j'en ai 240... » glisse malicieusement cette jeune quadragénaire qui, en maniant bon sens, disponibilité, quelques grammes de fermeté et des tonnes de respect, a su entretenir des liens de confiance et d'affection avec les élèves et leurs enseignant-e-s. « J'aime le contact avec les gens et faire le maximum pour qu'ils se sentent bien accueillis dans ces locaux lumineux et avec une vue magnifique ! » Mais Fatima a pris la décision de quitter ce « royaume » qu'elle a servi de tout son cœur et avec une énergie sans faille. Elle cèdera sa place dès l'été prochain, avec un pincement au cœur, sans doute, mais avec une confiance absolue pour la suite. On ne la croquera plus qu'à Cheyres désormais, où elle garde un temps partiel dans l'équipe de l'AES qu'elle a intégrée il y a quelques années. Un travail d'accueil et d'encadrement qui lui convient. Et un franc sourire pas prêt de disparaître.
DR

BRÈVES DE CONSEIL

PERSONNEL COMMUNAL

CORINNE ROY, ENTRE ÉNERGIE ET PATIENCE



Femme ou homme (on peut rêver...), chacun sait à quel point l'entretien d'un foyer demande patience et abnégation. Au plaisir de voir les locaux propres succéder, sans exception, le découragement de devoir tout recommencer... Corinne Roy ne se laisse pas abattre. Depuis 15 ans, elle entretient les salles de classe de Cheyres. D'abord celles de la « vieille » école puis, depuis 10 ans, celles du Pavillon. Ainsi que, deux fois par semaine, les nouveaux locaux de l'AES. Elle connaît ainsi par cœur les coulisses de la vie scolaire et a pu constater l'évolution des moyens d'enseignement, surtout dans les 3 belles classes de ce que l'on nomme encore parfois l'école « enfantine » – soit les 1 et 2 H dans lesquelles les enfants expérimentent avec appétit l'univers des apprentissages par les couleurs et les jeux. Inlassablement, Corinne nettoie, soigne, bricole, allant même jusqu'à sortir des pinceaux pour rajeunir un coin de mur tristounet. Femme de l'ombre au tempérament ensoleillé et tonique, elle apprécie de soigner le contact avec les enseignants tout en ayant l'autonomie et l'indépendance dans le suivi de son travail. Une forme de liberté et de responsabilité à laquelle elle tient. Et elle côtoie les enfants de l'AES qu'elle accompagne avec bonheur lors de deux repas de midi. Merci à elle de contribuer à l'harmonie indispensable à la vie scolaire communale !

ANNICK BELLATALLA : DIX ANNÉES INTENSES

Lors de son engagement à la crèche des P'tits Potes en 2014, Annick n'imaginait pas ce qui allait bientôt débouler dans sa vie professionnelle. Elle travaillait alors en parallèle auprès d'enfants avec handicap et y développait un sens aigu (et sans doute inné) de l'observation patiente, de la réflexion et de la recherche de solutions pédagogiques et humaines. Ces facultés rassembleuses et sereines ont porté leurs fruits. En 2018, après mûre réflexion, Annick acceptait de reprendre la direction de la crèche et, en conséquence, de suivre la formation en cours d'emploi inhérente à ces nouvelles fonctions. Deux ans de cours intensifs lui ont permis d'approfondir, entre autres choses, le domaine qui lui tenait à cœur : comment souder une équipe pour le bien de chacune et chacun, pour susciter et mettre en valeur les compétences complémentaires et assurer ainsi le bien des enfants. Cette dimension collective du travail en crèche est demeurée au centre de sa vision : elle parle en « nous » plus volontiers qu'en « je » et insiste sur la dynamique positive de l'équipe en place. « On ne fait jamais rien tout seul ! » Et l'appui solidaire de ses collègues s'est avéré précieux au moment de penser les infrastructures et les aménagements de la nouvelle crèche, sans oublier l'intégration de six nouvelles recrues. « Cette crèche est un outil de travail magnifique et les habitant-e-s de Cheyres-Châbles y sont les bienvenu-e-s pour une visite ! » Histoire d'admirer les locaux mais aussi l'extérieur et les petits jardins potagers. Annick mentionne également les formations continues suivies par l'entier de l'équipe, une autre façon de la souder et de progresser dans la prise en charge des enfants. « On ne cesse jamais d'apprendre... » Et elle exprime sa profonde reconnaissance aux gens de Cheyres et Châbles et à leurs autorités qui, voici des années, ont osé créer cette structure d'accueil et n'ont pas cessé de la soutenir jusqu'à en faire ce « lieu magique » dans lequel, chaque jour, vingt-six enfants découvrent, eux aussi, la vie en équipe !



BRÈVES DE CONSEIL

BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS DE LA BROYE

PROMOTIONS

M. Sébastien Huguet

M. Patrick Castioni

M. Laurent Jamois

M. Florian Huguet

ont été promu au grade de lieutenant au sein de la base de départ «Aqua» de Cheyres-Châbles.

Le Conseil communal les félicite pour cette promotion et les remercie pour leur engagement.



PLACES DE STATIONNEMENT

Habitants de Cheyres-Châbles : les parkings resteront gratuits pour les habitants. Vous n'avez pas besoin de vous inscrire, les numéros d'immatriculation nous sont transmis par l'OCN.

Vous trouverez les tarifs dans le règlement communal qui sera publié sur notre site internet dès son entrée en vigueur.

VOTATIONS

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de voter par correspondance dès réception de votre matériel. Vous pouvez déposer votre enveloppe à la Poste (le port est payé par la Commune) ou la glisser dans la boîte aux lettres de l'Administration communale jusqu'au dimanche du scrutin à 11h00.

Attention : N'oubliez pas de signer votre certificat de capacité civique avant de l'insérer dans la grande enveloppe, faute de quoi votre vote est nul !

BAILLEURS, LOGEURS ET GÉRANTS

Conformément aux dispositions de la loi du contrôle des habitants (LCH), nous vous rappelons que toute personne (bailleur, gérant d'immeuble ou logeur) qui loge un tiers contre rémunération pour une durée supérieure à 3 mois est tenue d'annoncer l'arrivée de cette personne dans les 14 jours (art. 6a et 6b LCH).

Le formulaire d'annonce est disponible sur le site Internet de la commune : <http://www.cheyres-chables.ch/fr/133/controle-des-habitants>

CONSTRUCTIONS – NOUVEAUTÉ !

Murs, clôtures et haies : dispositions légales

Vous trouvez dès maintenant un résumé des différentes dispositions légales se rapportant aux murs, clôtures et haies sur notre site internet sous : <http://www.cheyres-chables.ch/fr/43/amenagement-du-territoire-&-constructions>

Nous espérons que ces informations vous seront utiles !

BRÈVES DE CONSEIL

CONTRÔLE DE L'HABITANTS

A partir du 1er juin, plusieurs prestations du Contrôle de l'habitants seront disponibles en ligne, sur notre site internet. Vous pourrez par exemple annoncer votre arrivée son départ de la commune en ligne.

Nous vous prions de consulter notre site internet pour ces services.

TARIFS DES PRESTATIONS (AU GUICHET OU EN LIGNE)

	Tarif en CHF
Arrivée d'un ménage , certificat d'établissement (dépôt de papiers en domicile principal)	20.00
Départ , attestation de départ (retrait de papiers)	10.00
Attestation de séjour (avis d'arrivée en résidence secondaire)	20.00
Attestation de domicile personnelle ou Attestation de domicile de famille (couple marié)	10.00
Attestation d'établissement (domicile secondaire dans une autre commune)	10.00
Déclaration et attestation de prise en charge (personnes étrangères)	10.00
Légalisation de signature	25.00
Certificat de vie	gratuit
Autorisation de voyage pour mineurs	gratuit
Carte d'identité pour personne mineure (tarif cantonal)	35.00
Carte d'identité pour personne majeure (tarif cantonal)	70.00

VIE DE LA COMMUNE

UN NOUVEAU CENTENAIRE FÊTÉ !



ENTRETIEN AVEC M. PAUL RICCI



Dans les villages de Châbles et Cheyres, une figure éminente a franchi, le 27 janvier dernier, un jalon extraordinaire : M. Paul Ricci a célébré son centième anniversaire. Avec un siècle de vie derrière lui, il incarne à lui seul une bibliothèque vivante d'expériences, de leçons et de sagesse.

Lors d'un entretien exclusif, Paul Ricci a partagé ses réflexions sur le long voyage de sa vie, offrant un aperçu inspirant de sa vision du monde.

«Qu'est-ce que cela fait d'avoir 100 ans ?», lui a-t-on demandé. Sa réponse fut empreinte de modestie et de surprise : «C'est une grande surprise», a-t-il confié avec un sourire.

Son anniversaire, célébré comme il se doit dans la salle communale de Châbles, a réuni les autorités communales et cantonales ainsi que sa famille. Malgré deux absences notables - sa femme hospitalisée et sa fille Sylvie - l'événement a été marqué par la chaleur de la communauté et la présence de ses proches.

Interrogé sur le secret de sa longévité, Paul Ricci a souligné son amour pour la vie, sa foi inébranlable et une alimentation modérée. Sa pratique consistant à s'arrêter de manger avec encore une petite faim, habitude lui ayant été recommandée par un médecin lors de sa jeunesse, semble avoir porté ses fruits.

Tout au long de sa vie, M. Ricci a enfilé de nombreuses casquettes : dessinateur industriel, constructeur de jouets et de mobiliers artistiques, artisan indépendant de chalets préfabriqués, de mobilier sur mesure et de construction de catamarans, employé au chantier naval de Monaco et finalement conseiller expert en brevets. Mais c'est son talent dans la construction de son catamaran « Bijolin » et sa 2e place aux régates internationales « 1 par série » de Maubuisson de 1964 qui lui aura valu l'intérêt de Pierre Goël, ancien directeur commercial de Matisa à Renens (entreprise leader des machines de création et entretien de lignes ferroviaires) qui lui commande un catamaran d'exception, livré en 1966.

VIE DE LA COMMUNE



À la suite de cela, Paul est engagé par Matisa de 1968 à 1975 en qualité de conseiller-expert en brevets. Ainsi, toute la famille déménage en Suisse à Lausanne en juin 1968. C'est à partir de 1976 qu'il devient indépendant en partenariat avec le Bureau Misraki d'Ecublens et que la famille déménage dans notre beau village de Châbles.

Parmi ses plus grandes fiertés, Paul Ricci évoque bien évidemment sa famille, mais également le travail qu'il a pu effectuer avec des personnes handicapées à Nice, où il a enseigné le dessin industriel à des ouvriers manuels diminués physiquement à cause de la tuberculose. Cette expérience reste pour lui une source de grande satisfaction.

Malgré les défis de l'âge, Paul Ricci trouve toujours inspiration et motivation dans sa famille, ses voisins bienveillants et la beauté de la nature qui l'entoure. Bien qu'il ne puisse plus pratiquer ses passions comme avant, il embrasse l'essentiel avec gratitude.

Lorsqu'on lui demande son opinion sur l'évolution du monde, il reconnaît que nombreux ont été les changements, dans les deux sens. En effet, ce dernier donne comme exemple le social, la médecine et la chirurgie, domaines où d'innombrables progrès ont pu être faits. Mais il déplore également les défis actuels tels que les guerres et le réchauffement climatique qui n'ont malheureusement pas évolué dans la bonne direction.

Sa leçon la plus précieuse ? «Apprendre à pardonner», a-t-il affirmé. Pour lui, le pardon est l'une des seules clés pour un monde meilleur.

Sans regrets pour le passé, Paul Ricci encourage d'autre part les jeunes générations à prioriser les relations humaines sur les interactions avec les machines, devenant hélas davantage présentes aujourd'hui selon lui.

Pour finir, il tient à appuyer le fait qu'il a été merveilleusement bien accueilli en Suisse, tantôt sur le canton de Vaud que dans notre belle commune et adresse un message empreint de simplicité et de signification aux habitantes et habitants de la commune : «Aimer son prochain comme soi-même», « Ne jamais juger, car c'est à partir du jugement qu'on a tendance à condamner », ainsi que «Toujours pardonner».



VIE DE LA COMMUNE

BON ANNIVERSAIRE POUR VOS 90 ANS !

En date du 8 juin 2023, une délégation des autorités communales, composée du syndic M. Fabien Monney et de la présidente du Conseil Général, Mme Janine Grandgirard, ont eu le plaisir de rencontrer Mme Colette Hess, heureuse jubilaire qui a fêté ses 90 ans. Le 27 juin, la délégation a rencontré Mme Madeleine Dänzer, qui a également fêté ses 90 ans.



Mme Colette Hess



Mme Madeleine Dänzer



NAISSANCES

Bienvenue à ...

Léon	6 novembre 2023	fil de Magnenat Jade Meiling et Remy
Alina	8 novembre 2023	fille de Virgolin Mathilde et Kuqaj Flamur
Mara	7 janvier 2024	fille de Dizerens Stéphanie et Rodrigues Belchior Nuno
Nicodème	12 janvier 2024	fil de Huguet Céline et Florian
Jay	16 janvier 2024	fil de Ureta Christelle et Martin
Juliette	7 février 2024	fille de Delley Emilie et Donovan
Aaron	10 avril 2024	fil de Schwab Romain et Marine

VIE DE LA COMMUNE

ACCUEIL DES JEUNES CITOYENS



Le 20 octobre dernier, nos jeunes citoyens ont eu l'opportunité de passer une soirée enrichissante en compagnie des représentants des autorités M. Fabien Monney, Syndic, M. Bernard Pochon, Conseiller communal, Mme Mary-Ann Hayoz, Conseillère communale et Mme Janine Grandgirard, Présidente du Conseil général, afin de découvrir les trésors de notre commune. La soirée a débuté à la caserne des pompiers de Cheyres, où nos jeunes ont été chaleureusement accueillis par le commandant du corps des sapeurs-pompiers de la Broye M. Patrick Michel, ainsi que M. Samuel Conus, chef de section du corps de sapeurs-pompiers de Cheyres-Châbles et leur équipe. À l'intérieur de la caserne, nos jeunes ont plongé dans l'univers fascinant des pompiers, explorant les formations nécessaires pour rejoindre leurs rangs et découvrant le matériel essentiel utilisé lors des interventions. Cette immersion captivante a même éveillé des vocations parmi nos jeunes, certains exprimant désormais le désir de suivre une formation dans ce domaine. La soirée s'est conclue par un repas convivial à la Sarcelle, offrant à chacun l'occasion de partager ses aspirations pour l'avenir et de profiter d'un moment de camaraderie.

diverses associations qui enrichissent notre commune. Elle a souligné l'importance de ces organisations pour tisser des liens sociaux et culturels solides, invitant également les nouveaux venus à participer aux nombreuses festivités et événements organisés tout au long de l'année.

Mme Grandgirard a ensuite expliqué le fonctionnement politique de la commune, mettant en lumière les deux organes essentiels qui la dirigent : le Conseil communal et le Conseil général. Avec des mots empreints de sympathie, elle a souhaité une intégration harmonieuse à tous les nouveaux arrivants, soulignant l'importance de leur contribution à la vie communautaire.

Enfin, M. Fabien Monney, Syndic, a pris la parole pour présenter de manière approfondie la commune et son fonctionnement. Avec une grande fierté, il a partagé les atouts et les spécificités de notre commune, mettant en avant la richesse de notre patrimoine naturel et culturel, ainsi que les services et infrastructures mis à la disposition de ses habitants.

Pour clôturer cet événement de manière conviviale, un apéritif a donné à chacun l'opportunité de faire plus ample connaissance avec leurs voisins et de partager des moments de joie et de camaraderie.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Lors de la dernière Fête des Vendanges, la commune a réservé un accueil chaleureux à ses nouveaux habitants. Sous un ciel radieux, une délégation du Conseil communal, accompagnée de la présidente du Conseil Général, Mme Janine Grandgirard, et de représentants des sociétés locales, a reçu nos nouveaux arrivants avec enthousiasme et bienveillance.

Mme Mary-Ann Hayoz, présidente de l'Union des Sociétés Locales (USL), a présenté les

UN RÉSERVOIR TOUT NEUF SUR LES HAUTS DE CHEYRES

Les travaux conduits sur l'ouvrage datant de 1969 ont permis plusieurs mises à niveau importante dont la séparation du réservoir en deux cuves. De nouveaux équipements permettent une meilleure gestion de la qualité de l'eau.

Le 9 décembre dernier, nos autorités invitaient la population à venir découvrir le réservoir rénové surplombant le village de Cheyres. Le personnel technique de la commune, ainsi que le conseiller communal en charge de l'approvisionnement en eau, Christian Cornioley, ont détaillé les rénovations et améliorations apportées durant le chantier démarré courant 2023.

La rénovation la plus importante concerne le réservoir de 1000 m³ datant de 1969, qui a été divisé en 2 cuves de 500 m³. « Le volume du réservoir n'augmente pas, explique M. Cornioley, par contre nous nous mettons en conformité en ayant la possibilité de travailler séparément avec les deux cuves, par exemple lors de travaux de nettoyage ou de désinfection ». Auparavant, une possibilité existait en recourant au vieux réservoir de 1949. Cet ouvrage, qui n'est plus conforme, a été désaffecté et complètement isolé de l'ouvrage existant. Désormais vide, il n'est pas exclu qu'il puisse reprendre un jour du service, par exemple pour une utilisation d'arrosage agricole ou viticole.

Meilleur contrôle de la qualité

Les travaux ont permis d'autres mises en conformité. Ainsi, la conduite provenant du captage dit du « Challet », a reçu des équipements permettant d'améliorer et de contrôler la qualité de l'eau. Un dispositif de traitement par UV a été installé, de même qu'un turbidimètre. Fonctionnant au moyen de la lumière, cet appareil permet de mesurer la transparence de l'eau et de repérer les particules en suspension dans le fluide. « En cas d'orage, par exemple, cela nous permettra d'éviter une pollution du réservoir principal en déchargeant les eaux impropres au trop-plein. Autre ajout lié à une mise en conformité, la construction de lignes en attente destinées à recevoir les eaux du captage de Vaularbel. Selon les principes décrits dans le Plan des Infrastructures d'Eau Potable (PIEP), l'un des objectifs de cette planification est la limitation du nombre d'ouvrages.

Une installation qui communique

Le chantier s'est déroulé sans accident, selon le planning prévu, dans le respect d'une enveloppe financière un peu en dessous du million de francs. « Nous avons eu un incident où nous avons croisé deux conduites, ce qui a occasionné une interruption d'approvisionnement d'un jour pour un quartier », explique le conseiller communal. Ce genre de chantier montre à quel point il n'est pas toujours facile de garder la maîtrise lors qu'on touche à des conduites mise en place voici plusieurs décennies. Un des grands motifs de satisfaction est la possibilité de contrôle des données et paramètres du nouvel ouvrage. Un échange de données informatiques et possible sur place et à distance. Ainsi, le personnel communal est à même de contrôler et de documenter le fonctionnement de l'installation, y compris l'entier des incidents. « Cet autocontrôle est un élément très important qui nous permet d'avoir un suivi optimal sur la qualité de l'eau. Je me réjouis de voir l'engagement dont font preuve Romain Viquerat et Rémy Gaillard ainsi que leurs collègues pour assurer ce suivi ».

« Une denrée rare et à préserver »

Avec une population en augmentation, une attention toujours plus grande portée à la qualité de l'eau et un climat évoluant, la gestion de l'approvisionnement en eau présente de nombreux défis. « De plus en plus, nous devons avoir conscience que l'eau est une denrée rare et à préserver », relève M. Cornioley. Pour les autorités, cela signifie à la fois de porter une attention accrue sur la qualité des ouvrages et des infrastructures, mais en parallèle d'exploiter au mieux le potentiel en ressource se trouvant sur le territoire communal. La contribution apportée par les habitants est également essentielle. « Un premier bon réflexe est de comparer comment évolue sa consommation année après année », note M. Cornioley. Ensuite, il y a tous les gestes de bon sens que constitue une utilisation rationnelle de l'eau. Rapportés à l'ensemble de la population, ces gestes constituent une contribution non négligeable à la préservation de notre or bleu.



Christian Cornioley, conseiller communal, très satisfait d'un chantier conduit sans accident et conformément à la planification



La séparation en deux cuves de 500 m³ permet de faire des travaux sur l'une en continuant d'exploiter la seconde.



Vue de la remise en conformité de l'ouvrage, réalisée courant 2023.



Romain Viquerat extrayant les données d'exploitation de l'ouvrage au moyen d'un lecteur à distance.



Muni des baguettes de laiton, Cédric Waeber prospecte le terrain à la recherche de veines souterraines.

RECHERCHE DE NOUVELLES SOURCES POUR NOTRE COMMUNE

Citoyen de notre commune, Cédric Waeber met à disposition ses compétences et connaissances à la recherche d'or bleu sur notre territoire.

Muni de ses baguettes en laiton, Cédric Waeber prospecte à la recherche d'eau souterraine. Si ses baguettes s'écartent, c'est bon signe. Prolongement de son ressenti, les baguettes signalent la présence probable d'une veine souterraine. Ce savoir-faire ancestral de sourcier, Cédric l'a mis à disposition de notre commune.

En février, deux zones en aval de Châbles ont été prospectées. Le terrain a été quadrillé, piqueté et photographié. Cédric a ressenti la présence d'eau en plusieurs endroits, à des profondeurs qu'il estime entre environ 3 et 25 m. Son pendule donne des indices quant au débit des flux. A partir de ses indications, des sondages et forages seront effectués.

Cédric a toujours eu de l'intérêt pour l'eau, ainsi qu'un contact privilégié avec la nature. Au fil des années,

il a développé ses aptitudes à rechercher les eaux souterraines. Il a notamment suivi une formation de sourcier en Valais. Il exerce cette activité en marge de sa profession, elle-même liée à l'hydrologie à l'OFEV (Office fédéral de l'Environnement). Ainsi, il met ses connaissances et compétences au service de la recherche d'eau souterraine, ou d'infiltrations dans les bâtiments.

Cédric est arrivé dans notre commune voici trois ans. Serrurier de formation, il a pas mal bourlingué en Suisse et au Canada, avant de s'établir à Châbles. Sa sensibilité et son attention pour autrui l'ont conduit à ouvrir un cabinet de soins thérapeutiques. Il y dispense des soins de réflexologie plantaire et de magnétisme. « J'adore réellement ce que je fais » souffle-t-il. Il pratique à l'enseigne de « ResSource-Toi », au lieu-dit « Bonnefontaine ». Comme quoi il n'y a pas de hasard...

« UN CONCIERGE, C'EST UN HOMME DE L'OMBRE »

Durant plus de 20 ans, Florian Huguet a été témoin de l'évolution de la commune comme concierge. « Je suis arrivé dans une commune en pleine mutation, avant la fusion. J'ai été associé à une foule de projets, de constructions, de transformations, de mises en place de nouvelles manières de faire. »

« Mon premier engagement remonte à l'été 2003. J'ai commencé à l'entretien des espaces verts, avec Calo. Ma fonction était auxiliaire à temps partiel. Au fil du temps, j'ai été amené à faire beaucoup d'autres tâches, en relation avec la conciergerie de la grande salle, des écoles, des toilettes publiques (à la Sarcelle), de la déchetterie et des espaces verts. Depuis 2016, je suis passé de tâches plus routinières à plein d'autres activités nouvelles, notamment suite à la fusion. J'ai souvent remplacé des personnes lors de leurs absences. Cela m'a fait toucher énormément de domaines, à Cheyres, puis à Châbles. Je n'ai pas fait que de la conciergerie, mais aussi de l'intendance. Avec la préparation des boissons ou d'apéros. Il m'est carrément arrivé de cuisiner dans certaines manifestations communales ».

« Quand tout se passe bien, cela ne se voit pas »

« On est un peu un homme de l'ombre, quand on est concierge, insiste-t-il. On fait beaucoup de choses, mais on ne s'affiche. On fait le job et on disparaît. On reçoit régulièrement des remerciements quand tout se passe bien, par exemple lorsqu'un mariage a été une réussite. Mais cela ne se voit pas. C'est seulement quand il manque quelque chose ou qu'il y a un problème technique qu'on se rappelle à nous. Quand on loue une salle polyvalente, on s'attend à ce que tout soit disponible. On oublie parfois les contraintes liées au fait qu'une telle salle doit aussi servir à des activités sportives ou sociales et que cela affecte la disponibilité. Avec des explications, ça passe généralement. Concierge est une fonction où la diplomatie est importante ».

Horaires extensifs et situations insolites

Florian s'est occupé de la conciergerie comme employé communal, puis via sa société. « Quand j'étais seul, c'était un investissement 7 jours sur 7. La location des salles commence le vendredi soir, avec la prise des clés. Si deux groupes louent la salle durant le week-end, il faut venir nettoyer entre deux. Les locaux sont rendus à 9h le matin et il faut intervenir



Durant plus de 20 ans, Florian Huguet a officié comme concierge. En plus des événements privés, il a ainsi été proche de la vie sociale de notre commune au travers de multiples assemblées, apéros et réceptions.

pour que le groupe suivant puisse jouir de locaux. Pour certains événements, comme la Bénichon, il m'est arrivé de passer l'autolaveuse à 3 heures du matin, de manière à avoir une salle accueillante le dimanche. Quand on arrive, nous, on est frais, mais ceux qui ont festoyé le sont un peu moins. De tels horaires nous marginalisent en partie de la vie sociale. Pour nous le travail est pendant la prestation, mais surtout avant ou après.

Durant les fêtes, on n'imagine pas le nombre d'objets qui peuvent être oubliés. Des quantités de portemonnaies, d'habits, de bijoux – en particulier des bagues – qui sont oubliés. Après la prestation, on ramène les objets au bureau communal ou on fait le service après-vente pour la récupération. En travaillant tard, ou tôt, il nous arrive très régulièrement de tomber sur des personnes qui dorment sur les tapis, ou qui se croient seuls dans les locaux... » On n'en saura pas plus, la discrétion étant l'une des qualités requises par la fonction.

Désormais, Florian se consacre exclusivement à sa société, dont la spécialité est la conciergerie d'immeubles (conciergerie intérieure, technique, extérieure, etc.). Il exerce entre Yverdon et Fribourg avec une petite dizaine de collaborateurs. « Je suis gérant associé de Huguet Sàrl depuis 2013. Mais j'aime mieux me présenter comme le concierge, parce que c'est dans ma nature et c'est ce que je suis ».

VIE DE LA COMMUNE

PUMPTRACK

Début 2024, à l'initiative du Conseil communal et du Conseil des parents, un pumptrack mobile a été installé entre la place de jeux et la grande salle de Cheyres, et ce jusqu'au 3 mars dernier. Cette initiative a été rendue possible grâce à la décision du canton de Fribourg de mettre à disposition des communes un pumptrack mobile, pour le plus grand plaisir des petits et grands. Mais qu'est-ce qu'un pumptrack mobile ? Il s'agit simplement d'une piste composée de plusieurs éléments facilement assemblables, destinée à des activités telles que le vélo, la trottinette ou encore le roller !



Ce type de piste comprend des bosses et des virages au niveau du sol, conçus pour permettre la génération de vitesse en effectuant des mouvements spécifiques appelés «pompage». Ce pompage implique une alternance entre l'alourdissement et l'allègement des roues avant ou arrière, tout en transférant le centre de gravité. Ces mouvements permettent à l'utilisateur de gagner en vitesse et de circuler sur le circuit.

Situé à un endroit sûr, le pumptrack permet aux adeptes du circuit de pédaler en toute sécurité, à l'écart de la circulation, et les surfaces antidérapantes garantissent également leur protection. Le pumptrack contribue à l'amélioration de la technique, de la coordination, de l'équilibre et de la force des pratiquants. Grâce à cet entraînement, les utilisateurs acquièrent assurance et aisance sur la voie publique.

Cette initiative a pleinement atteint son objectif en satisfaisant les jeunes résidents de la commune. De nombreux habitants ont approuvé cette idée, soulignant qu'elle favorise la création d'un lieu de rencontre agréable pour les jeunes de Cheyres-Châbles.



VIE DE LA COMMUNE

DÉCÈS

Nous adressons l'expression de notre profonde sympathie à la famille, aux proches et aux amis de :

Dévaud Claude

Jaccoud Jeannine

Pahud Roland

Pernet Tschanz Anna Barbara

Pillonel Agnès

Weiss Klaus

qui nous ont quittés récemment.



NOUVEAU CONCIERGE À LA GRANDE SALLE DE CHEYRES

Giuseppe de Pippa a rejoint notre commune en avril. Auparavant concierge durant 11 ans dans un centre scolaire spécialisé, il voit sa nouvelle activité comme un nouveau défi plein d'intérêt. Il se réjouit de le relever. Peintre en bâtiment de formation, M. de Pippa est également au bénéfice d'un CFC d'agent d'exploitation.



VIE DE LA COMMUNE

REPAS DES AINÉS

Le 14 février dernier, quelques 160 personnes se sont retrouvées à la grande salle de Cheyres pour partager le traditionnel repas des Aïnés organisé par la Commune.



COMMUNICATION AUX HABITANTS

AGENDA DES ACTIVITÉS SENIORS



Marches

Cheyres (salle communale)

à 09h00 : 10 juin, 8 juillet, 5 août, 2 septembre, 30 septembre, 28 octobre

à 14h30 : 25 novembre

Châbles (salle communale)

à 09h00 : 27 mai, 24 juin, 22 juillet, 16 septembre, 19 août, 14 octobre

à 14h30 : 11 novembre, 9 décembre

Cafés-contacts les jeudis de 9h30 à 11h00

Chez Anny : du début avril à la fin juin

A la Sarcelle : du début juillet à la fin octobre

A la Grappe : du début novembre à la fin décembre

Jeux et ou pétanque dès 14h30

Cheyres : salle de l'Étourneau, les lundis : 3 juin, 17 juin, 1er juillet, 29 juillet, 26 août, 23 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre

Châbles : cafétéria de la salle communale, les lundis : 15 juillet, 12 août, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre

Tables de bistrot (Réservation obligatoire au plus tard le lundi précédant le repas).

A La Sarcelle : 5 juin, 3 juillet, tél. 026 663 81 33

Chez Anny : 7 août, 4 septembre, 2 octobre, tél. 026 663 19 17

La Grappe : 6 novembre, 4 décembre, tél. 026 663 55 55

Gymnastique des aînés

Cheyres : grande salle, tous les mardis de 16h00 à 17h00 (n'a pas lieu du 18 juin au 10 septembre, les 15 octobre et 24 décembre)

Châbles : grande salle, le mardi à 19h30 (pause estivale juillet à fin septembre)

Ateliers informatiques

Châbles, cafétéria de la grande salle : les samedis 14 septembre et 19 octobre, 09h00 à 11h30

Cheyres, salle de l'Étourneau : les samedis 28 septembre et 2 novembre, 09h00 à 11h30

COMMUNICATION AUX HABITANTS

NOUVELLES DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Vous l'avez certainement déjà remarquée, perchée sur un talus le long de la route reliant le village à la gare : la croix de mission avec son Christ. Celui-ci veille sur les passants depuis 1924 et sa croix a subi les affres du temps. C'est ainsi que le conseil de paroisse a décidé de la remplacer durant le printemps. **Une bénédiction de la nouvelle croix aura lieu lors d'une messe célébrée en plein air dans le pré situé derrière le pavillon de la nouvelle école, juste en face de la croix. Celle-ci aura lieu le samedi 6 juillet 2024 à 18h et sera suivie d'un verre de l'amitié.** Soyez toutes et tous les bienvenus !



La croix près de la gare.



Tournoi de ping-pong des servants de la paroisse, 24 février 2024



Deux autres rendez-vous à ne pas manquer :

- la messe de démarrage de l'année pastorale de notre paroisse, le **dimanche 22 septembre à 10h à l'église de Bussy**
- ainsi que le traditionnel **pèlerinage d'automne à Notre-Dame de Bonnefontaine, sur les hauteurs de Cheyres, le dimanche 6 octobre à 15h**

Notre communauté paroissiale est bien vivante et active. Et elle le doit, en outre, à l'engagement de plusieurs personnes au sein du conseil de communauté. Celui-ci porte le souci de la vie de la communauté ainsi que de son animation. A sa tête depuis cinq ans, Mme Claire Moullet a choisi de remettre la responsabilité de présidente de ce conseil à Mme Deynse Chanez, tout en restant active auprès des personnes seules et âgées. Merci Claire pour votre bel engagement et bon vent Deynse dans cette nouvelle mission !

La présence des enfants lors de nos célébrations est un cadeau, et nous avons la chance de pouvoir compter sur de fidèles servants de messe. Si des enfants souhaitent vivre la messe de l'intérieur, de manière active et faisant partie d'une chouette équipe, il suffit de s'adresser à Mme Luz-Mery Bednarek au 078/946.34.33.

Photos : Gérard Dévaud

Vous souhaitez recevoir la communion à domicile ? Rencontrer le répondant de la communauté ou un prêtre ? Echanger sur une question ? N'hésitez pas à contacter le secrétariat paroissial au 026/663.81.18. Vous trouverez d'autres renseignements sur la vie paroissiale sur le site: <https://paroisse-st-laurent-estavayer.ch>



Une Newsletters hebdomadaire est également à votre disposition. Scannez le QR-Code pour vous inscrire à la newsletter

Noël paraît encore bien loin... mais il est déjà l'heure de songer à la crèche de l'église ! Chaque année, une crèche y est installée pour faire mémoire de la venue de notre Sauveur parmi nous. Si des personnes sont intéressées à donner de leur temps et de leur talent pour sa réalisation, merci de vous annoncer auprès de Gérard Dévaud au 079/240.63.15. Bel été à toutes et tous et au plaisir de vous rencontrer !

Gérard Dévaud, répondant pastoral de la communauté



COMMUNICATION AUX HABITANTS

TC CHEYRES-CHÂBLES : 40 ANS, ÇA SE FÊTE !



En 1984, sous l'impulsion d'une poignée de passionnés de tennis, un club de tennis voyait le jour en Crevel à Cheyres. Le club innovait avec les premiers courts en Porogloss et un système de gestion automatisé unique au monde.

Depuis cette date, le club n'a cessé de se renouveler. En 2024, il compte près de 100 membres entre 4 et 82 ans, deux courts refaits à neuf pour ce jubilé et surtout un tout nouveau terrain de padel, le premier dans la région de la Broye.

Le padel, késako ?

Le padel est un sport de raquette entre tennis et squash qui se pratique en double. Le padel connaît un attrait grandissant depuis plusieurs années. Il est accessible à tous, s'apprend facilement et permet de s'amuser rapidement. Il est sûr que les nouvelles infrastructures du TC Cheyres-Châbles vont attirer du monde cet été.

Le 22 juin, on fait la fête !

Le club organise une journée d'inauguration de ses nouvelles infrastructures le samedi 22 juin 2024. Vous êtes tous les bienvenus afin de découvrir les nou-

veaux terrains et vous essayer au tennis et au padel dans une ambiance festive. Au programme : démonstrations, initiations, stands de boissons et de nourriture. Vous trouverez plus d'informations sur cette journée sur notre site internet (www.tc-cheyres.ch).

Vamos les jeunes !

Dès ses débuts, le club a proposé des cours aux juniors de la région. Ils étaient donnés par des membres du club très investis. Grâce à eux, plusieurs équipes ont vu le jour et ont fièrement pu représenter le TC Cheyres-Châbles dans les interclubs.

Les cours sont aujourd'hui dispensés par Fabio LaFerrara (entraîneur Swisstennis C) et Eva Santos (monitrice J+S). Avec l'arrivée de ce duo à la tête de notre école de tennis, le nombre de juniors grandit d'année en année et permettra de fournir de nouvelles recrues à nos équipes.

Merci !

Le comité a travaillé d'arrache-pied depuis plus d'une année pour fêter dignement ces 40 ans. Nous en sommes certains, l'investissement en vaudra la peine. Cependant tout cela n'aurait pas pu être réalisé sans la participation financière de la commune



Le club-house actuel date de 1996. En 1984, le club installait une tente Cardinal en guise de buvette, puis en 1988 une caravane. Le ravitaillement des joueurs et spectateurs était ainsi assuré.



Pas moyen de frauder : le filet se montait automatiquement après 59 minutes de jeu.



Louis Bersier (président de 1984 à 1994, Sébastien Cantova (président actuel) et Michel Gaillard (président de 1994 à 2004) posent sur le nouveau terrain de padel.

de Cheyres-Châbles, de la LoRo-Sport et de nos nombreux généreux sponsors, que nous souhaitons encore chaleureusement remercier ici.

Les infrastructures du TC Cheyres-Châbles sont ouvertes à tous.

Pour adhérer au club ou pour plus d'informations sur la procédure de réservation et les tarifs, rendez-vous sur www.tc-cheyres.ch, tccheyres@gmail.com ou 079 953 99 71.

Vous êtes intéressé par des cours de tennis collectifs ou privés (junior et adulte) ? N'hésitez pas à contacter Fabio LaFerrara par mail à contact@lftennis.ch ou par téléphone au 076 697 28 28



Les cours juniors sont organisés en été sur les courts extérieurs en Crevel et en hiver dans la grande salle de Cheyres.

COMMUNICATION AUX HABITANTS



CLUB DE TENNIS DE TABLE DE CHEYRES

INFORMATIONS

Le club de tennis de table de Cheyres a 37 ans d'existence et joue en compétition depuis cette date.

Les entrainements ont lieu tous les lundis de 19h30 à 21h

Les matchs ont lieu à domicile le jeudi soir à 20h actuellement la première équipe évolue en 3ième ligue et la 2ième équipe en 6ième ligue.

Il existe également un mouvement junior avec des entrainements le lundi de 18h30 à 19h30



Si cette activité vous intéresse vous pouvez contacter :

Le président LEGER Christophe : 0792562301

Le chef technique POCHON Samuel : 0798967651

COMMUNICATION AUX HABITANTS

Etat de Fribourg
STAAT FREIBURG

Changement LDCh au 01.01.2024

Les étapes pour l'acquisition d'un nouveau chien

J'ai eu un chien au cours des dix dernières années.

OUI
J'ai déjà mon ID AMICUS.

NON
Je participe à un **cours théorique** auprès d'un-e éducateur-trice canin-e agré-e par le SAAV.
Je me rends auprès de ma commune pour obtenir mon ID AMICUS.

Je peux **acquérir** un chien et je dois l'inscrire dans AMICUS.

L'**éducation** de mon chien est importante. Je l'éduque par moi-même ou je prends des cours.

J'ai 18 mois pour éduquer mon chien et passer l'**évaluation pratique de conductibilité**. Je peux trouver la liste des éducateur-trice-s canin-e-s agréé-e-s sur le site du SAAV et prendre contact avec celui ou celle de mon choix.

Moi et mon chien avons **réussi** l'évaluation pratique de conductibilité.
Bonne suite!

Moi et mon chien avons **échoué** à l'évaluation pratique de conductibilité. Nous avons trois essais au total. Ensuite, l'éducateur-trice canin-ne aura l'obligation de l'annoncer auprès du SAAV.

Plus de renseignements sur www.fr.ch/vie-quotidienne/animaux-de-compagnie/chiens

COMMUNICATION AUX HABITANTS



SOCIÉTÉ DE TIR
CHABLES - CHEYRES



Présentation des nouvelles installations de tir Polytronic

Des installations électroniques avaient été installées pour la première fois en 1983 suite à la fusion des sociétés de tir de Châbles et de Cheyres.

Un progrès pour l'époque. Fini les cibarres, les cibles fonctionnent automatiquement, le résultat est instantanément visible par le tireur. Plus besoin de le consigner, c'est une imprimante qui fait le travail.

Après plus de 30 ans de bons et loyaux services, ces installations sont devenues obsolètes. Pannes de plus en plus fréquentes, manque de pièces de rechange, etc.

La société de tir Châbles - Cheyres a sollicité le Conseil Communal et le Conseil Général pour de trouver une solution et un plan de cofinancement en vue d'acquérir du nouveau matériel. Le dossier déposé auprès des autorités communales durant le courant de l'été dernier a été accepté par les deux Conseils fin 2023.

Les nouvelles infrastructures ont été installées ce printemps par les membres de notre société.

Elles offriront à nos tireurs un plus grand confort lors de la pratique de notre sport, marqueront une étape importante dans le développement de notre société, et permettront de promouvoir le tir sportif.

C'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à la présentation de nos nouvelles installations.

**Rendez-vous au stand de tir de Châbles
Vendredi 28 juin 2024 de 17h30 à 19h00**

Des moniteurs qualifiés seront là pour vous expliquer le nouveau système. Des tireurs seront aussi présents pour vous démontrer la pratique du tir.

Chacun(e) pourra découvrir ou redécouvrir le tir et aura l'occasion d'essayer plusieurs types d'armes.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous pour cette occasion spéciale.

Le comité et les membres de la société de tir Châbles - Cheyres remercient le Conseil Communal et le Conseil Général pour leur précieux soutien financier.



COMMUNICATION AUX HABITANTS



**La Troupe du Vieux Pressoir remercie tous les participants de cette magnifique aventure, pleine de beaux moments d'amitié, de partage et de rires !
Et bien sûr vous, cher public, venu en nombre nous soutenir par votre présence et vos chaleureux applaudissements !**

MERCI

ASSAINISSEMENT COMPLET DU TRONÇON AUTOROUTIER DE L'A1 ENTRE LES JONCTIONS D'YVERDON-SUD ET ESTAVAYER-LE-LAC

Les travaux d'assainissement complet du tronçon autoroutier de l'A1 situé entre les jonctions d'Estavayer-le-lac et Yverdon-Sud débutés en 2023 se poursuivent cette année et s'achèveront à la fin du mois d'octobre. Une fois terminés, il n'y aura plus aucune intervention comparable pour une période d'au moins 10-15 ans. Les travaux portent tant sur le renouvellement des équipements électromécaniques et de sécurité des tunnels que sur la réfection des couches de roulement du tronçon et de divers ouvrages d'art. En 2023, les tunnels d'Arrioules et de Bruyères-Châbles ont été entièrement assainis. Cette année, d'un point de vue électromécanique, seul le tunnel de Pomy fera l'objet d'importants travaux qui nécessiteront ponctuellement la fermeture partielle ou complète de l'autoroute. De mi-mai à mi-octobre 2024, 17 fermetures complètes de l'autoroute sont prévues afin de permettre de procéder aux tests sur les nouveaux équipements de sécurité installés dans les tunnels. Pendant ces fermetures de nuit - de 22 heures à 5 heures du matin - le trafic sera dévié sur le réseau secondaire.



Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :
olivier.floc-hic@astra.admin.ch

COMMUNICATION AUX HABITANTS

LA MATINALE



Mais c'est qui cette bécane cheyroise, et que font-ils exactement ?

A la belle saison on les voit le dimanche matin, rassemblés, à l'heure du déjeuner, devant le bassin à côté de l'église avec leur vélo de course. Ils sont assez difficilement reconnaissables avec leurs casques, leurs lunettes de soleil, et leurs superbes maillots rouge, blanc et noir. Ça papote, ça rit aux éclats, ça crie des « saluts », et après grand mystère ils s'en vont en file indienne.

Je vais vous présenter notre amicale cycliste « La Matinale » :

Tout d'abord le plus intéressant : pas de cotisation, pas d'obligation, juste le plaisir de rouler en groupe.

Certains roulent sur des vélos musculaires, d'autres sur des vélos électriques, cela n'a pas vraiment d'importance (enfin.....si un peu dans les montées), l'essentiel est de prendre du plaisir et de faire du sport ensemble.

Notre équipe est appelée à évoluer en fonction des besoins et des envies des uns et des autres. Que ce soit pour une sortie de deux jours, un repas de fin d'année, des apéritifs ou des pizzas post-effort, chacun apporte ses idées, ses propositions et ses projets. D'ailleurs les conjoints qui ne font pas de vélo nous rejoignent parfois avec des desserts.

Depuis cette année avec l'arrivée d'une nouvelle cycliste, nous avons commencé à rouler également en semaine.

Notre fonctionnement est très simple : un message sur le groupe Whatsapp avec ses disponibilités, ses propositions et rendez-vous devant la fontaine.

Alors si vous aimez le vélo et que l'envie de rouler en groupe vous attire, rejoignez-nous. Certains diront « oui mais je n'ai pas le niveau » aucun souci :

Nous commençons en début d'année avec des sorties de 30-40km et augmentons progressivement à mesure que nos mollets et nos cuisses se renforcent. Actuellement le groupe est composé d'hommes et de femmes âgés de 40 à 75 ans environ. Nous envisageons de former deux groupes en fonction des capacités de chacun. L'idée serait de partir tous ensemble, puis un premier groupe prendrait le chemin du retour pendant que les autres ajouteraient une boucle. Un premier essai a déjà été effectué avec succès en mars.

Au plaisir de vous accueillir et si vous nous voyez passer dans le village n'hésitez pas à nous faire un signe de la main.

Pour la Matinale :
Anne-Gabrielle Frauchiger
079 289 02 29

COMMUNICATION AUX HABITANTS

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Services administratifs	Numéro	Mail
Contrôle des habitants	026 520 74 20	habitants@cheyres-chables.ch
Secrétariat général	026 520 74 21	conseil@cheyres-chables.ch
Finance	026 520 74 22	finance@cheyres-chables.ch
Enfance	026 520 74 23	enfance@cheyres-chables.ch
Constructions	026 520 74 24	constructions@cheyres-chables.ch
Ports	026 520 74 27	ports@cheyres-chables.ch
Cimetière	026 520 74 27	environnement@cheyres-chables.ch
Police	026 520 74 27	police@cheyres-chables.ch

Services techniques	Numéro	Mail
Eau, épuration	026 520 74 25	technique@cheyres-chables.ch
Capitainerie	026 520 74 26	capitainerie@cheyres-chables.ch
Voirie	026 520 74 28	voirie@cheyres-chables.ch
Déchetterie	026 520 74 29	

En cas d'urgence uniquement	026 520 74 47	
------------------------------------	----------------------	--

Gérance des bâtiments	Numéro	Mail
Location de salles	026 520 74 20	habitants@cheyres-chables.ch
Gérance, conciergerie	026 520 74 48	conciergerie@cheyres-chables.ch

Services de l'enfance	Numéro	Mail
Crèche - Direction	026 520 74 30	creche@cheyres-chables.ch
Crèche - Groupes Minimus et Maximus	026 520 74 31	
AES - Responsable	026 520 74 33	aes@cheyres-chables.ch
AES - Site Pavillon	026 520 74 34	
AES - Site Appartement	026 520 74 35	
Ecole - Direction	026 520 74 36	dir.ep.cheyres@edufr.ch
Ecole - Site Ecole, Cheyres	026 520 74 37	
Ecole - Site Châbles	026 520 74 38	
Ecole - Site Pavillon, Cheyres	026 520 74 39	

Conseil communal	Numéro	Mail
Monney Fabien, Syndic	026 520 74 40	fabien.monney@cheyres-chables.ch
Rapo Philippe, Vice-syndic	026 520 74 41	philippe.rapo@cheyres-chables.ch
Cornioley Christian, Conseiller communal	026 520 74 42	christian.cornioley@cheyres-chables.ch
Delley Stéphane, Conseiller communal	026 520 74 43	stephane.delley@cheyres-chables.ch
Hayoz Mary-Ann, Conseillère communale	026 520 74 44	mary-ann.hayoz@cheyres-chables.ch
Pochon Bernard, Conseiller communal	026 520 74 45	bernard.pochon@cheyres-chables.ch
Rey Stéphane, Conseiller communal	026 520 74 46	stephane.rey@cheyres-chables.ch

COMMUNICATION AUX HABITANTS

LISTE DES SOCIÉTÉS LOCALES

UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES (USL)

1468 Cheyres
usl.cheyres@gmail.com

TROUPE MIRABILIS (THÉÂTRE)

M. Samuel Fasel
Chemin Clos de la Gare 11
1482 Cugy
info@theatremirabilis.ch

CHOEUR «LA PASTOURELLE»

Mme Laurence Bulliard
Route de la Coulatte 55
1470 Seiry
famillebulliard@gmail.com

TROUPE DES CASTORS (THÉÂTRE)

M. Laurent Pillonel
Route d'Yverdon-les-Bains 341D
1468 Cheyres
laurent.pillonel@netplus.ch

AMICALE DES POMPIERS CHÂBLES

M. Gérard Wyss
Les Carrons 30
1474 Châbles
gerard.wyss@bluewin.ch

CHOEUR D'ENFANTS «LES P'TITS BOUCHONS»

M. Bertrand Chanez
Chemin-Neuf 49
1468 Cheyres
bertrand.chanez@gmail.com

CHOEUR-MIXTE PAROISSIAL DE FONT-CHÂBLES-CHEYRES

Mme Claudine Balestra
Rte de Béthanie 2
1474 Châbles
claudine.balestra@bluewin.ch

TROUPE DU VIEUX PRESSEUR (THÉÂTRE)

Mme Elodie Poretti
Chemin Sous-le-Moulin 11
1468 Cheyres
elodieporetti@gmail.com

AMICALE DES POMPIERS CHEYRES

M. David Grossglauser
Route du Port 20
CP 236
1468 Cheyres
bartho@bluewin.ch

JEUNESSE DE CHEYRES-CHÂBLES

Mme Jade Delley
Route d'Yverdon-les-Bains 330
1468 Cheyres
jade.delley@gmail.com

JEUNESSE DE FONT-CHÂBLES-CHÂTILLON

M. Eric Lambert
Ruelle du Borgeau 6
1473 Font FR
yoyetjunior6644@gmail.com

LES DIABLOTINS

M. Simon Monney
Rte de Mussillens 4
1474 Châbles
monney.simon@gmail.com

PÉTANQUE

M. Daniel Monney
Ch. de l'Ecole 20
1468 Cheyres
dany.monney@bluewin.ch

UNION SPORTIVE CHEYRES-CHÂBLES-FONT

M. Gaétan Maendly
Rte d'Yverdon-les-Bains 330
1468 Cheyres
gaetan.maendly@mobi.com

SKI-SNOW CLUB

Mme Jocelyne Frey
Les Bossonets 15
1474 Châbles
comite@ski-club-cheyres.ch

TENNIS DE TABLE

M. Christophe Léger
L'Aubépena 25
1489 Murist
cv.leger@bluewin.ch

FI'TONIC CHEYRES-CHÂBLES-FONT

Mme Géraldine Massey
Route de Crevel 1
1468 Cheyres
fitonic.gym@gmail.com

GYM-DAMES CHÂBLES

Mme Elisabeth Brasey
Tél +41 (0)79 634 61 77

FESTI'CHEYRES

Association Festi'cheyres
Rue St. Laurent 5
1470 Estavayer-le-Lac
comite@festicheyres.ch

JUMELAGE

Mme Jeannine Guillod
Ch. Des Grèves 20
1468 Cheyres
jeannineguillod@bluewin.ch

TENNIS

M. Sébastien Cantova
Rte de la Chapelle 1
1474 Châbles
scantova@hotmail.com

SKATER-HOCKEY

M. Nicolas Schwab
Av. du Temple 1
1462 Yvonand
cheyresokee@gmail.com

TIR CHÂBLES-CHEYRES

M. Fabrice Monney
Rte de Mussillens 35
1474 Châbles
monneyfa@bluewin.ch

CLUB NAUTIQUE

c/o Martin Strässler
Route du Tivoli 18
1468 Cheyres
info@c-n-c.ch

GYM DES AÎNÉS

Mme Monique Coduri
Rue Clos-d'Avau 3
1468 Cheyres

CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

FENÊTRES DE L'AVENT 2023

Cheyres-Châbles Tourisme adresse ses chaleureux remerciements à tous les participants. 22 fenêtres sur 23 étaient prises et ont contribué à de bons moments de partage et de convivialité à l'approche des Fêtes de fin d'année dans nos deux villages.



L'inauguration de la fresque sur la station de pompage en Crevel a rencontré un beau succès, le 14 décembre.

SOIRÉES CINÉMA



20 juillet à la plage de Cheyres



3 août sur le parking de la salle communale de Châbles

CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

ANIMATIONS 2024

Marché artisanal & du terroir
Samedi 29 juin 9h-17h
Ferme les Tierdzous - Châbles
 Plus de 50 exposants
 restauration, bar, animations
 pour les enfants

Brunch à la ferme Les Tierdzous
Dimanche 30 juin 9h30-14h
 Des 16 ans : 36.-
 12 - 15 ans : 18.-
 1 - 12 ans : 1.-/an
 Tous plats obligatoires jusqu'au 18 juin auprès de
 nos fournisseurs locaux

10h-12h : concert "Suisse chérie"
 Musique traditionnelle suisse

Logos: RAFFEISEN, la Mobilière, SOLEOL, LA CAVE DE CHEYRES, NEWWORK, RIOND!, LE MARECHAL, BibBols

BALADE GOURMANDE

samedi 17 août 2024



PARCOURS DE 9 KM ENTRE CHEYRES ET YVONAND
 6 haltes gourmandes et désaltérantes



Des 16 ans : 65 francs
 De 7 à 15 ans : 25 francs
 Jusqu'à 6 ans : gratuit



Inscriptions obligatoires
 jusqu'au 3 août 2024
 info@cheyres-chables-tourisme.ch

Conférence de M. Frank Fischer sur ses recherches concernant la Villa Romaine de la Baumaz : samedi 30 novembre 2024 à la salle communale de Châbles à 20h.

Fête de la St-Nicolas : samedi 7 décembre 2024, 17h Cheyres

Fenêtres de l'Avent : décembre 18h-20h Cheyres-Châbles



Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, photographies de Prosper Macherel. Cette photo a été prise en 1911 lors de la campagne de fouilles.

MANIFESTATIONS

ORGANISÉ PAR LA JEUNESSE DE
CHEYRES-CHÂBLES
EDITION 2024

BAL DES CERISES

VENDREDI 31 MAI &
SAMEDI 1 JUIN

VENDREDI 31.05
Dès 18h : Apéro villageois
De 18h à 19h : Bières à 2.-
Dès 20h : Soirée karaoké

Snack, bar & tonnelle tout le week-end!

SAMEDI 01.06
TOURNOI DE PÉTANQUE !

En doublette

20.-/équipe

Début des matchs à 10h00

Inscriptions **uniquement** par
téléphone au
076 / 477.43.62

Terrains de pétanque
Rue de la Gare
1468 Cheyres

Tournoi de pétanque de la semaine de Cheyres 2024

Cheyres : 20 terrains , 40 équipes par soir
musique et restauration (du lundi 22 au vendredi
26 juillet 2024 : qualifications dès 19 h 00)
(Finales : le vendredi dès 18 h 30) Inscriptions au 079 / 773 26 94

MANIFESTATIONS

CLUB NAUTIQUE CHEYRES

Qui a sur son bateau des objets dont il n'a en fait jamais besoin,
mais qui sont encore en bon état et pourraient être transmis ?

2. Bourse nautique du CNC Club Nautique Cheyres

22 juin 2024
au dépôt du CNC au port de Cheyres-Châbles

08:30 à 09:30 Dépôt
10:00 à 13:00 Vente

Les articles suivants en bon état peuvent être remis GRATUITEMENT
afin de trouver un nouveau propriétaire pour une somme modique :

- > **Navigation:** p. ex. boussole, jumelles, instruments de navigation, baromètre, etc.
- > **Sécurité:** p. ex. gilet de sauvetage, bouée de sauvetage, corde de sécurité, avertisseurs sonores
- Aucun gilet de sauvetage gonflables automatique ne sera accepté.
- > **Accastillage:** taquet, winch, manivelle de winch, taquet,
- > **Poulies:** Poulies, anneaux à faible friction
- > **Cordage:** drisses, écoutes, lignes à usage général, sangles, supports de cordage

CLUB NAUTIQUE CHEYRES CNC – NAUTIKBÖRSE – BOURSE NAUTIQUE – 22.06.2024

CLUB NAUTIQUE CHEYRES

- > **Aménagement:** coussins, parasol, sacs de rangement, table pliante, vaisselle, couverts, barbecue,
- > **Vis, outils:** Vis inox, écrous, rondelles, couteaux de poche, pinces, multitool, scotch spécial.
- > **Amarrage, mouillage:** ligne de mouillage, chaînes, ancre, pare-battage
- > **Tout ce dont on peut avoir besoin autour du bateau et des sports nautiques.**

Le produit de la vente des articles sera reversé à une institution d'utilité publique.



MANIFESTATIONS

17ÈME ÉDITION FESTI'CHEYRES

RENDEZ-VOUS DU 12 AU 14 JUILLET POUR LE PLUS GRATUIT DES INCROYABLES!

Festi'Cheyres est né en 2006 d'une idée longtemps imaginée par une poignée de jeunes de Cheyres et environs. Créer une fête qui leur ressemble, sur « leur » plage. Un festival où se rassembleraient les gens, les générations, les styles, les goûts, dans un esprit de convivialité, de partage et d'amour de la musique.

Si les ambitions de départ n'ont pas beaucoup changé, la forme s'est quant à elle beaucoup développée au cours de la dernière décennie pour en arriver à la formule actuelle du festival. Mais cette évolution a

formules, et d'aboutir à la forme actuelle du festival. En 2022, Festi'Cheyres a fêté ses quinze ans avec quatre jours de festival pour marquer le coup!

Depuis lors, le festival conserve sa formule sur trois jours, et continue de miser sur une programmation diversifiée et essentiellement helvétique. La formule plait, et le succès ne désemplit pas!

Chaque année, près de 10% des charges de la manifestation sont couvertes par les généreuses entreprises qui nous soutiennent. Nous en profitons pour les remercier!

Maintenir la gratuité signifie également prendre le grand risque que la majorité de nos revenus proviennent des ventes durant le festival. C'est là qu'intervient le sponsoring, une pierre angulaire de notre organisation. Pour offrir plus de visibilité à nos sponsors, nous avons deux écrans géants sur le site du festival. Offrant à nos sponsors d'avoir leur logo/publicité vu par plus de 10'000 festivaliers sur le week-end.

Lien vers la page de nos partenaires et sponsors :
<https://www.festicheyres.ch/partenaire>

Si vous souhaitez soutenir notre festival, vous avez toujours la possibilité de devenir sponsors et cela jusqu'à fin juin, pour plus d'info envoyez-nous un mail à sponsoring@festicheyres.ch.

Du côté des forces vives, l'équipe s'est elle aussi bien étoffée depuis les débuts, mais toute l'organisation est restée 100% bénévole!!!

Le comité d'organisation est très fier que Festi'Cheyres soit l'un des derniers festivals de sa catégorie à rester gratuit. Ceci fait partie intégrante de l'ADN de la manifestation, mais pose certaines contraintes, notamment le besoin absolu de trouver des volontaires pour aider, que ce soit pour un engagement de 3 heures durant le festival ou pour une implication tout au long de l'année au sein du comité.

Pour reprendre les rênes du sponsoring après cette édition, nous cherchons **un-e responsable qui siègera au comité**. Ce poste est parfait pour quiconque aime tisser des liens avec des partenaires de longue

date et motiver d'autres entreprises à soutenir notre festival. Nous cherchons également 1 ou 2 personnes intéressées à faire du sponsoring sans intégrer le comité afin de renforcer l'équipe existante.

D'autres postes sont à pourvoir dans l'organisation avec une implication durant l'année et/ou pendant le festival comme **plusieurs postes dans la**

communication : rédaction de contenu pour le site web, les réseaux et la presse, promotion du festival (affichage et distribution de flyers dans les manifestations), création de vidéos pendant le festival. Pour ces postes, nous avons plaisir à former quiconque a une petite expérience préalable.

Nous avons également besoin d'un ou **deux coursiers** prêts à aller chercher les besoins de dernière minute ainsi qu'une personne pour **accueillir les festivaliers au parking et encadrer une équipe de bénévoles** à ce point clé de la manifestation. Nous cherchons également des personnes créatives pour décorer le site à petit budget afin de créer une ambiance encore plus magique que ce que nous offre déjà la plage de Cheyres. Enfin, le stand info a besoin de **1 ou 2 motivés afin de renseigner les festivaliers, vendre du merchandising et accueillir les bénévoles**.

Il faut de tout pour faire un festival, y compris des personnes qui préfèrent s'engager pour une ou plusieurs tranches horaires. Nous vous invitons à vous inscrire via le QR code présent sur l'image de l'affiche ou via le lien suivant :

<https://www.festicheyres.ch/benevoles/>

Nous offrons des opportunités pour tous les goûts, qu'il s'agisse de **servir dans un de nos 4 bars** : la tonnelle et le baràlétage pour ceux qui aiment l'action, le bar à cocktail pour les as du mojito ou la baracavin avec sa terrasse qui donne sur la plage. À ceux qui n'aiment pas manipuler d'argent, nous conseillons **la cuisine, le ravitaillement**, indispensable pour abreuver ce beau monde, ou **l'entretien du site**, qui



consiste à s'assurer que la place de fête soit toujours nickel pour accueillir nos festivaliers.

Pour ceux qui ne sont pas disponibles durant le festival ou qui préfèrent y faire la fête, **nous avons grandement besoin de bras dans les phases de montages et de démontage du samedi 6 juillet au mercredi 17 juillet**. Il y a du travail pour les petits comme les gros bras ! Si tu as des compétences particulières comme l'électricité, le travail du bois ou le permis de cariste, n'hésite pas à t'annoncer.

Enfin, **le 22 juin, Anne Pellerin**, notre responsable bénévoles qui habite à Cheyres, organise **une session de triage et de pliage de t-shirts pour les staffs et les bénévoles**. Nous cherchons également quelqu'un qui serait intéressé à laver une trentaine de t-shirts le samedi du festival afin que les staffs des bars puissent arborer fièrement les couleurs de l'édition pour le reste du week-end.

Comme chaque année, la commune Cheyres-Châbles offre gracieusement la navette vendredi et samedi pour que ses habitants puissent se rendre au festival. Nous organisons également un bus de retour pour Estavayer, Granges-Marnand et Fribourg ainsi que les communes sur la ligne de train Cheyres-Fribourg.

Toute l'équipe de Festi'Cheyres se réjouit de vous accueillir sur la plage du 12 au 14 juillet prochain !

Lien vers le programme :
<https://festicheyres.ch/programme/horaires>

été placée sous le signe de la prudence : toutes les améliorations ont été faites petit à petit, au cas par cas, permettant des prises de risques toujours mesurées et assumées. Concernant le site, ce cadre paradisiaque de la plage de Cheyres a aussi comporté son lot de difficultés. Ceci a permis de «tester» diverses

MANIFESTATIONS



CONCERT DE LA PASTOURELLE ET DES P'TITS BOUCHONS

LE SAMEDI 8 JUIN À 20H ET LE DIMANCHE 9 JUIN À 17H AU GYB DE PAYERNE

Les chorales des enfants et des adultes de Cheyres-Châbles se réunissent cette année pour un concert exceptionnel. Sous la direction experte d'Annie Dufresne, notre directrice commune, et accompagnés par des musiciens de nos beaux villages, venez découvrir des airs de comédies musicales sous un jour nouveau. Au programme : émotions, partage, fraîcheur, et surprises !

Déplacez-vous nombreux au gymnase du GYB à Payerne pour cette occasion unique !



MANIFESTATIONS

CHEYRES - Grande salle

Liste des lotos de la saison 2024

samedi	04 mai 2024	20h00	<i>Tir Châbles-Cheyres</i>
dimanche	05 mai 2024	19h00	<i>P'tits Bouchons</i>
samedi	11 mai 2024	20h00	<i>Jeunesse Font-Châbles-Châtillon</i>
dimanche	12 mai 2024	19h00	<i>Jeunesse Cheyres-Châbles</i>
samedi	18 mai 2024	20h00	<i>USL Cheyres-Châbles</i>
dimanche	19 mai 2024	19h00	<i>USL Cheyres-Châbles</i>
samedi	08 juin 2024	20h00	<i>Club de Pétanque Cheyres</i>
dimanche	09 juin 2024	19h00	<i>Skater Cheyres Okee</i>
samedi	29 juin 2024	20h00	<i>Ski-Snow Club Cheyres</i>
dimanche	30 juin 2024	19h00	<i>Union Sportive Cheyres-Châbles-Font</i>
samedi	06 juillet 2024	20h00	<i>Chœur la Pastourelle</i>
dimanche	07 juillet 2024	19h00	<i>Union Sportive Cheyres-Châbles-Font</i>
samedi	10 août 2024	20h00	<i>Union Sportive Cheyres-Châbles-Font</i>
dimanche	11 août 2024	19h00	<i>Amicale des Pompiers de Châbles</i>
samedi	17 août 2024	20h00	<i>Jeunesse Cheyres-Châbles</i>
dimanche	18 août 2024	19h00	<i>Chœur la Pastourelle</i>
samedi	24 août 2024	20h00	<i>Skater Cheyres Okee</i>
dimanche	25 août 2024	19h00	<i>Union Sportive Cheyres-Châbles-Font</i>
samedi	31 août 2024	20h00	<i>USL Cheyres-Châbles</i>
dimanche	01 septembre 2024	19h00	<i>USL Cheyres-Châbles</i>
samedi	14 septembre 2024	20h00	<i>Tennis Club Cheyres-Châbles</i>
dimanche	15 septembre 2024	19h00	<i>Tennis Club Cheyres-Châbles</i>
samedi	21 septembre 2024	20h00	<i>Chœur mixte paroissial Font-Châbles-Cheyres</i>
dimanche	22 septembre 2024	19h00	<i>Conseil des Parents (écoles Cheyres-Châbles)</i>
samedi	28 septembre 2024	20h00	<i>Jeunesse Font-Châbles-Châtillon</i>
dimanche	29 septembre 2024	19h00	<i>Chœur la Pastourelle</i>
samedi	05 octobre 2024	20h00	<i>Tennis Club Cheyres-Châbles</i>
dimanche	06 octobre 2024	19h00	<i>Groupement des Sociétés Locales Font-Châbles</i>

SAMEDI : loto à 20h00, ouverture des portes à 18h30

DIMANCHE : loto à 19h00, ouverture des portes à 17h30

Le service de bus navette n'est pas disponible pour la saison 2024

L'Union des Sociétés Locales de Cheyres-Châbles vous remercie pour votre soutien !

MANIFESTATIONS

31 MAI & 1^{ER} JUIN

Bal des cerises
Grande salle, Cheyres

8 JUIN

**Concert P'tits Bouchons
& Pastourelle**
GYB, Payerne, 20h

9 JUIN

**Concert P'tits Bouchons
& Pastourelle**
GYB, Payerne, 17h

15 JUIN

**Finale cantonale juniors E
Soirée festive à la buvette**
Centre sportif En Crevel, Cheyres

23 JUIN

Course des grenouilles
Cheyres



29 JUIN

Marché artisanal
Ferme les Tierdzous, Châbles
09h00 - 17h00



30 JUIN

**Brunch avec animation
«Suisse Chérie»**
Ferme les Tierdzous, Châbles

12 AU 14 JUILLET

Festi'Cheyres
Plage, Cheyres

20 JUILLET

Soirée cinéma
Plage, Cheyres

22 AU 26 JUILLET

Tournoi de pétanque
la semaine de Cheyres
19h00 Inscriptions : 079 773 26 94
Terrain de pétanque, Cheyres

MANIFESTATIONS

1^{ER} AOÛT

Fête nationale
Cheyres

3 AOÛT

Soirée cinéma
Parking salle communale, Châbles



17 AOÛT

**Balade gourmande «Saveurs
de St-Martial»**
Cheyres-Châbles, 09h00 - 17h00

7 & 8 SEPTEMBRE

Bénichon
Grande salle, Cheyres

11, 12 & 13 OCTOBRE

Fête des Vendanges
Grande salle, Cheyres



23 & 24 NOVEMBRE

Marché de Noël
Châbles



7 DÉCEMBRE

Fête de la St-Nicolas
Cheyres, 17h00

DÉCEMBRE

Fenêtres de l'Avent
Cheyres-Châbles, 18h00- 20h00



DECHETTERIE CHEYRES-CHÂBLES

MEMENTO



**Horaires printemps/été
du lundi 1er avril 2024 au samedi 26 octobre 2024**

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h00



**Horaires automne/hiver
du lundi 30 octobre 2024 au samedi 23 mars 2025**

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	

Rappel: la déchetterie sera fermée les jours suivants:

Lundi 20 mai 2024 - Lundi de Pentecôte

Vendredi 1er novembre 2024 - Toussaint

Mercredi 25 décembre 2024 - Noël

Lundi 30 décembre 2024 - Veille de Fête

Mercredi 1er janvier 2025 - Jour de l'An

Horaires d'ouverture de la benne des ordures ménagères : tous les jours



Profitez des larges plages d'ouverture et, pour éviter les embouteillages, ne vous précipitez pas à la première heure!



Dans la déchetterie, utilisez les places en épi prévues et stationnez uniquement le temps nécessaire à la dépose des déchets!



En complément de la compostière « Le Péchau » à Châbles, prévue pour le dépôt du gazon et des branches, une benne est mise à disposition à la déchetterie de Cheyres pour recevoir vos déchets verts d'au maximum le volume d'un coffre de voiture.

Agence postale Volg

Horaires:

Lundi-vendredi 07h00-19h00

Samedi 07h00-16h00

Dimanche 08h00-12h00

Appel d'urgence 144



Police 117



Feu 118



Administration communale

**Rue de la Gare 12
1468 Cheyres**

Horaires :

Lundi : matin 08h00-11h30 /
après-midi : 14h00 – 17h00

Mardi : Fermé

Mercredi : matin 08h00-11h30 /
après-midi : 14h00 – 17h00

Jedi : matin 08h00-11h30 /
après-midi : 14h00 – 18h00

Vendredi : Fermé

**PROCHAINE ÉDITION
CHEYRES-CHÂBLES INFO**

**HIVER
2024**